

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 5 août 2025

Nombre de conseillers
en exercice : 39

Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 25

Nombre de représentés : 08

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 25

Nombre de représentés : 08

Nombre de votants : 33

OBJET

Affaire n° 2025-121

**CAMPUS PAUL VERGÈS
DÉSIGNATION DE LA SCI SOREC
COMME LAURÉATE DE L'APPEL
À PROJET
POUR L'ÎLOT A2 – PÔLE
FORMATION – ZAC TRIANGLE DE
L'OASIS**

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal
a été faite et affichée le 28 juillet 2025.

- la liste des délibérations a été
affichée à la porte de la mairie et
publiée le 6 août 2025.

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le mardi 5
août, le conseil municipal de Le Port s'est réuni à l'hôtel
de ville, après convocation légale sous la présidence de
M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick
Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint,
M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème}
adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Guy Pernic
10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M.
Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry
Hippolyte, M. Jean-Max Nagès, , Mme Claudette Clain
Maillot, M. Fayzal Ahmed Vali, Mme Danila Bègue, M.
Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, Mme Véronique
Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine
Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Aurélie Testan,
M. Sergio Erapa et Mme Annie Mourgay.

Absents représentés : Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe
par M. Armand Mouniata, Mme Karine Mounien 5^{ème}
adjointe par M. Guy Pernic, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint
par M. Jean-Paul Babef, M. Alain Iafar par Mme Sophie
Tsiavia, Mme Brigitte Cadet par Mme Danila Bègue, M.
Zakaria Ali par M. Fayzal Ahmed Vali, Mme Garicia Latra
Abélard par Mme Véronique Bassonville et Mme Paméla
Trécas par Mme Honorine Lavielle.

Arrivée(s) en cours de séance : Mme Bibi-Fatima Anli
9^{ème} adjointe à 17h10.

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : M. Patrice Payet, Mme Gilda Bréda, Mme
Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber et
Mme Patricia Fimar.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

Affaire n° 2025-121

**CAMPUS PAUL VERGÈS
DÉSIGNATION DE LA SCI SOREC COMME LAURÉATE DE L'APPEL À PROJET
POUR L'ILOT A2 – PÔLE FORMATION – ZAC TRIANGLE DE L'OASIS**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu le rapport présenté en séance ;

Considérant la commercialisation de l'ilot A2 du pôle formation du Campus Paul Vergès par la procédure d'appel à projets ;

Considérant l'adéquation de l'offre proposée par la SCI SOREC au cahier des charges de l'appel à projet et aux préconisations de la ZAC ;

Considérant l'avis favorable de la commission « Aménagement – Travaux – Environnement » réunie le 23 juillet 2025 ;

PREND ACTE

Article Unique : de la désignation de la SCI SOREC comme lauréate de l'Appel à Projet pour l'ilot A2 de la ZAC Triangle de l'Oasis.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**


OLIVIER HOARAU

CAMPUS PAUL VERGÈS DÉSIGNATION DE LA SCI SOREC COMME LAURÉATE DE L'APPEL À PROJET POUR L'ÎLOT A2 – PÔLE FORMATION – ZAC TRIANGLE DE L'OASIS

Le présent rapport a pour objet d'informer le conseil municipal sur la désignation du lauréat de l'appel à projet réalisé sur l'îlot A2 du « Campus Paul Vergès ».

Pour mémoire, la ZAC Triangle de l'Oasis fait l'objet d'une Convention Publique d'Aménagement avec la SEDRE, qui prendra fin en septembre 2026. C'est en sa qualité d'aménageur et pour finaliser la commercialisation des 2 derniers ilots vacants de la ZAC, que la SEDRE a lancé un appel à projets. Celui-ci a porté sur les ilots A2 (pôle formation) et B3 (pôle service), et s'est déroulé entre janvier 2024 et avril 2025.

A l'issue de la procédure, la SCI SOREC (ISAUTIER Patrimoine et Construction) a été désignée lauréate par la SEDRE, pour la réalisation d'un programme conforme aux exigences et préconisations de la ZAC.

Concernant l'îlot B3, l'appel à projet a été infructueux et la SEDRE poursuit sa commercialisation.

Le programme proposé par la SCI SOREC vise la réalisation de :

- 2 300 m² de surface de plancher de salles de formation, répartis en deux bâtiments en R+3 et R+4 ;
- 57 places de stationnement ;
- 563 m² d'espaces verts perméables, dont 78 % de pleine terre ;
- 340 m² de terrasses/balcons dédiés aux espaces de rencontre et répartis sur l'ensemble des niveaux.

A date, le promoteur détient des accords de vente et/ou location avec les organismes de formations que sont le CNAM, l'Académie des Savoirs et STAND UP Formation.

Le calendrier prévisionnel des contractualisations entre la SEDRE et la SCI SOREC est le suivant :

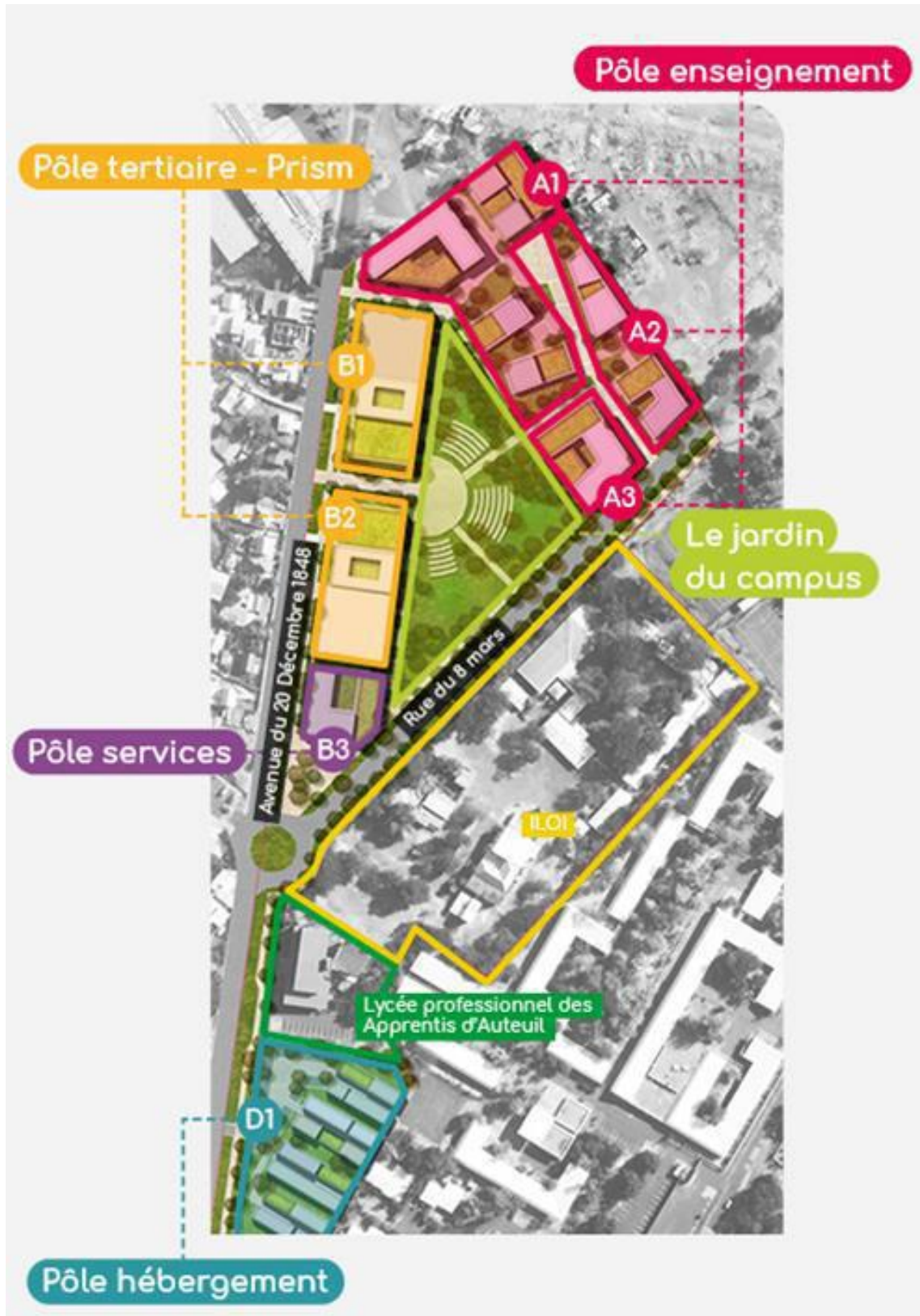
- Dépôt d'un permis de construire en août 2025 ;
- Acquisition du foncier en septembre 2026 ;
- Achèvement des travaux en fin d'année 2028.

Ce projet confortera le développement du pôle formation du Campus Paul Vergès, à proximité immédiate de la nouvelle Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de La Réunion et du Pôle d'Innovation de l'Ouest, non loin de l'Ecole Supérieure d'Arts et de l'Institut de l'Image de l'Océan Indien.

Il est demandé au conseil municipal de prendre acte de la désignation de la SCI SOREC comme lauréate de l'Appel à Projet pour l'îlot A2 de la ZAC Triangle de l'Oasis.

Annexes : Plan de situation et perspectives du projet porté par la SCI SOREC sur l'îlot A2

Plan de situation



Perspectives du projet

